



CORRIDA L'HIVERNALE DES PERES NOEL REGLEMENT 2018

ORGANISATION

La neuvième édition de « L'HIVERNALE », la course à pied des Pères Noël, est organisée **le samedi 15 Décembre 2018** par le service municipal des sports de la Ville de Bellerive-sur-Allier, 12 rue Adrien Cavy, esplanade François-Mitterrand – 03700 Bellerive-sur-Allier, en partenariat avec le mouvement sportif local.

NATURE DE L'ÉPREUVE

« L'HIVERNALE » est une course pédestre individuelle proposée sur un circuit urbain de 3 km, 6 km et 9 Km. Les parcours se font en boucle, avec départ et arrivée au village de Noël, installé dans le parc de la source intermittente, avenue de Russie. Une course par équipe est ouverte sur le 6 km.

La course de 3 Km est ouverte aux coureurs âgés de 11 à 14 ans (départ à 17h).

La course de 6 Km est ouverte aux coureurs âgés de 15 ans minimum (départ à 18h).

La course du 9 Km est réservée exclusivement aux coureurs âgés de 18 ans minimum (départ à 19h30).

A noter que sur la course de 6 km, un classement par équipe sera effectué en prenant en compte les 3 meilleurs temps des coureurs de chaque équipe.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

- L'inscription à « L'HIVERNALE » et la délivrance du dossard sont subordonnées à la présentation d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied datant de moins d'un an au 16.12.2018 ou à la photocopie de la licence F.F.A., FSGT Athlé, UFOLEP Athlé, et FSCF Athlé. **Aucune autre licence de fédération ne pourra être acceptée.**

- L'âge minimum pour participer est de 11 ans.

Les inscriptions s'effectuent en ligne jusqu'au 15 décembre 2018 à 12 heures sur le site

[https://www.genialp.com/inscription/Corrida-LHivernale-Bellerive-sur-Allier-\(03\)](https://www.genialp.com/inscription/Corrida-LHivernale-Bellerive-sur-Allier-(03)) ou <http://www.ville-bellerive-sur-allier.fr>, avec droit d'inscription minimum à 1 euros. Conformément à la loi 78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données à caractère personnel vous concernant et faisant l'objet de traitements sous la responsabilité du RSI

- Les dernières inscriptions pourront être prises le jour même de la course, à partir de 14h et 30 mn avant chaque départ de course, sur place, salle de la source intermittente, avenue de Russie ; il vous sera alors demandé un droit d'inscription de 3 euros.

- L'accueil et la remise des dossards s'effectueront à partir de 14h et 30 mn avant chaque départ de course, le 15 décembre 2018, salle de la source intermittente.

- Aucun classement officiel F.F.A. ne sera établi. Toutefois, un chronométrage électronique sera assuré.

- Les organisateurs offrent gracieusement le pot de l'amitié sportive. La proclamation des palmarès s'effectuera à l'issue de chaque épreuve.

SECURITÉ

- La circulation ne sera pas interdite, mais contrôlée.
- Aucun véhicule à moteur ne pourra accompagner les coureurs sur les parcours (sauf ceux de l'organisation)
- L'Association du sauvetage sera présente sur le site de la manifestation pour assurer la sécurité secouriste.
- Une assurance est souscrite pour tous les participants par les organisateurs.
- L'organisation décline toute responsabilité pour tout accident physiologique qui pourrait survenir au cours de la course.
- Les licenciés bénéficient des garanties accordées par leur assurance. Pour tous les autres participants, il leur incombe de s'assurer personnellement.
- L'organisation décline toute responsabilité quant aux vols ou accidents susceptibles de se produire dans le cadre de la course.
- Une lampe frontale est vivement recommandée.
- Épingles à nourrice non fournies par l'organisateur